

BUREAU D'AGGLOMERATION DU 03 NOVEMBRE 2022 - 14H15

L'an deux-mille-vingt-deux, le trois novembre, à quatorze heures et quinze minutes,

Le Bureau d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération dûment convoqué le vingt-huit octobre deux-mille-vingt-deux par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel intercommunal à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 28 octobre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Quorum : 10

Étaient présents (15) : Cécile BARREAU – Anne BOISTEAU-PAYEN – Anthony BONNET – Lionel BOSSIS – Jean-Michel BREGEON – Francis BRETON – Antoine CHÉREAU – Béatrice CLAVIER – Bernard DABRETEAU – Claude DURAND – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Isabelle RIVIERE – Daniel ROUSSEAU – Franck SAVARY

Étaient représentés (3) : Cyrille COCQUET a donné pouvoir à Franck Savary – Eric HERVOUET a donné pouvoir à Cécilia Grenet – Florent LIMOUZIN a donné pouvoir à Antoine Chéreau

Était absente excusée (1) : Maëlle CHARITÉ

Secrétaire de séance : Damien GRASSET

Assistaient également à la réunion : Maxime FRUCHET, Directeur Général des Services – Maxime LE QUELLEC, Directeur de cabinet – Louis DERVÉ, Chef de cabinet – Lyda GABORIAU, Directrice Générale Adjointe Pôle Aménagement et Environnement – Yoann GAUVRIT, Directeur Général Adjoint Pôle Moyens Généraux – Laure GILBERT, Directrice Générale Adjointe Pôle Proximité – Jean de LABARTHE, Directeur Général Adjoint Pôle Cohésion Sociale – Sophie ROBIN, Directrice Générale Adjointe Pôle Développement et Attractivité Territoriale – Nathalie VRIGNAUD, Gestionnaire des assemblées

ORDRE DU JOUR

Partie 1 – Information du Bureau

- ☒ Débat d'Orientations Budgétaires 2023
- ☒ Evolution réglementaire de la Taxe d'aménagement
- ☒ Démarches en ligne – Mise en place de la procédure de demande de raccordement eaux usées et eaux pluviales
- ☒ Festival Les Ephémères – Edition 2023
- ☒ Grille tarifaire 2023 de l'assainissement collectif
- ☒ Etude sur la redéfinition de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) – Point d'étape

Partie 2 – Délibérations du Bureau d'agglomération

- ☒ DELTDMB_22_198 Apurement de créances éteintes
- ☒ DELTDMB_22_199 Admission en non-valeur de créances
- ☒ DELTDMB_22_200 Vente d'un terrain et d'un garage dans le lotissement intercommunal d'habitation « Le Pré Blanc »
- ☒ DELTDMB_22_201 Recours à personnel contractuel
- ☒ DELTDMB_22_202 Cession à la société BJTEC - EIRL BARREAU – ZA Le Bordage II – Cugand
- ☒ DELTDMB_22_203 Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat

Après l'ouverture de la séance par le Président, en vertu de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Bureau d'agglomération nomme Monsieur Damien GRASSET en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Bureau d'agglomération du 13 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

PARTIE 2 : DELIBERATIONS DU BUREAU D'AGGLOMERATION

FINANCES

Rapporteur : Daniel ROUSSEAU, Président de la Commission Finances et Moyens généraux

DELTDMB_22_198 - Apurement de créances éteintes

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une liste de créances éteintes, présentée par Monsieur le Trésorier, d'un montant total de 1 994,19 € répartie comme suit :

Objet	Budget Déchets	Budget Office de Tourisme	Budget Assainissement	Total général
Assainissement			199,00 €	199,00 €
REOM	1 257,59 €			1 257,59 €
Taxe de séjour		537,60 €		537,60 €
Total général	1 257,59 €	537,60 €	199,00 €	1 994,19 €

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, décide d'apurer des créances éteintes pour une somme de 1 994,19 € dont 1 257,59 € sur le budget annexe Déchets, 537,60 € sur le budget annexe Office de Tourisme et 199,00 € sur le budget annexe Assainissement.

DELTDMB_22_199 - Admission en non-valeur de créances

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'une liste de créances irrécouvrables, présentée par Monsieur le Trésorier, d'un montant total de 8 419,73 €, répartie comme suit :

N° liste	Budget Principal	Budget Déchets	Total général
5494540612	558,85 €		558,85 €
5424092512		2 542,06 €	2 542,06 €
5002572012	944,04 €		944,04 €
5002571812		4 374,78 €	4 374,78 €
Total général	1 502,89 €	6 916,84 €	8 419,73 €

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables pour 8 419,73 € dont 1 502,89 € sur le budget principal et 6 916,84 € sur le budget annexe Déchets.

DELTDMB_22_200 - Vente d'un terrain et d'un garage dans le lotissement intercommunal d'habitation « Le Pré Blanc »

Monsieur le Président informe l'assemblée que Monsieur Bruno BOUTREUX domicilié à Montaigu-Vendée (85600), 14 Rue des Pinsons, s'est porté acquéreur d'une parcelle de terrain à bâtir et d'un garage associé situé dans le lotissement intercommunal d'habitation « Le Pré Blanc » à Montaigu-Vendée, commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay, afin d'y construire une maison individuelle.

L'ensemble proposé à la vente est constitué de 2 lots, d'une surface totale de 395 m² :

- Le lot n°3 (terrain à bâtir) d'une contenance d'environ 374 m², parcelle cadastrée 224 section J numéro 825,
- Le lot n°25 (garage), d'une contenance de 21 m², parcelle cadastrée 224 section J numéro 847.

Le bureau est invité à décider de la vente de ces parcelles à Monsieur Bruno BOUTREUX au prix fixé par la délibération du conseil communautaire n°DO070-2015 en date du 18 mai 2015, à savoir 57.920,60 € TTC, le prix se décomposant comme suit :

- 51.062,60 € TTC (45.700,00 € H.T. et 5.362,60 € de TVA sur marge) pour le lot 3,
- 6.858,00 € TTC (5.715,00 € H.T. et 1.143,00 € de TVA) pour le lot 25.

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, abroge la délibération du bureau communautaire n°DELTDMB_21_253 en date du 2 décembre 2021 ; cède à Monsieur Bruno BOUTREUX domicilié à Montaigu-Vendée (85600), 14 Rue des Pinsons, les parcelles cadastrées 224 section J numéros 825 et 847, d'une contenance respective de 374 m² et 21 m², constituant les lots 3 et 25 du lotissement intercommunal d'habitation du Pré Blanc situé sur la commune de Montaigu-Vendée, commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay, afin d'y construire une maison individuelle. Précision étant ici faite que sur la parcelle cadastrée 224 section J numéro 847 un garage est construit ; cède ces parcelles au prix fixé par la délibération n°DO070-2015 du conseil communautaire en date du 18 mai 2015, à savoir :

Lot n° 3 – terrain à bâtir :

- Prix d'achat du terrain nu : 18.887,00 € (soit 50,5000 € le m²)
 - Prix de vente HT : 45.700,00 € (soit 122,1925 € le m²)
 - Marge HT : 26.813,00 € (soit 71,6925 € le m²)
 - TVA sur marge : 5.362,60 € (soit 14,3385 € le m²)
- Soit un prix de vente TTC de : 51.062,60 € (soit 136,5310 € le m²)

Lot n° 25 – garage :

- Prix de vente HT : 5.715,00 €
 - TVA globale : 1.143,00 €
- Soit un prix de vente TTC de : 6.858,00 €

Prix total TTC des deux lots : 57.920,60 €

Constitue sur cet immeuble un pacte de préférence au bénéfice de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération pendant un délai de 10 ans à compter de la signature de l'acte authentique de vente ; dit que les frais d'actes seront supportés par l'acquéreur ; dit qu'un état des lieux de la parcelle sera réalisé avant le tout début des travaux de terrassement et de construction ; autorise Monsieur le Président à intervenir à l'acte authentique et au besoin à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération notamment un compromis de vente.

MOYENS GENERAUX

Rapporteur : Daniel ROUSSEAU, Président de la Commission Finances et Moyens généraux

DELTDMB_22_201 - Recours à personnel contractuel

Monsieur le Président expose aux membres du Bureau la nécessité de recourir à des agents contractuels pour pallier les surcroits saisonniers (maximum 6 mois) et des surcroits temporaires (maximum 12 mois) d'activité.

Affectation	Motif du recours	Cadre d'emplois / Cat. hiérarchique	Fonction	Durée	Indice plafond
FILIERE CULTURELLE					
Conservatoire de musique	Accroissement saisonnier Art. 332-23-2	2 Assistants d'enseignement artistique (Cat. B)	1 professeur Chef d'orchestre Temps non complet (0,13 ETP)	6 mois	IB 420
			1 professeur de Tuba Temps non complet (0,17 ETP)	2 mois	IB 420
Conservatoire de musique	Accroissement temporaire d'activité Art. 332-23-1	1 assistant d'enseignement artistique (Cat. B)	Intervenant parcours musical dans les écoles Temps annuel : 110 heures	8 mois	IB 420

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à recourir à des contractuels pour répondre à des accroissements saisonniers et temporaires d'activité ci-dessus listés ; autorise Monsieur le Président à fixer la rémunération de ces contractuels en tenant compte de son niveau de qualification et d'expérience, dans la limite de l'indice brut ci-dessus mentionnés ; autorise Monsieur le Président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de cette décision ; autorise Monsieur le Président à imputer les dépenses y afférant sur les crédits budgétaires prévus à cet effet au budget.

ECONOMIE

Rapporteur : Antoine CHEREAU, Président

DELTDMB_22_202 - Cession à la société BJTEC - EURL BARREAU – ZA Le Bordage II – Cugand

Afin de prévenir d'un conflit d'intérêt, Madame Cécile BARREAU quitte la séance.

Monsieur le Président informe l'assemblée que la société dénommée BJTEC dont le siège social est situé à Cugand (85610), 19 Hucheloup, représentée par Monsieur et Madame Jacky BARREAU, s'est portée acquéreur, d'un terrain d'une contenance totale d'environ 00ha 12a 04ca à prendre dans la parcelle cadastrée section AE numéro 800p située à Cugand (85610), Zone d'activités Le Bordage II. Cette acquisition permettrait à l'entreprise de construire un bâtiment d'une surface d'environ 300 m².

Le bureau est invité à décider de la vente d'un terrain d'une contenance totale d'environ 00ha 12a 04ca à prendre dans la parcelle cadastrée section AE numéro 800p située à Cugand (85610), Zone d'activités Le Bordage II, au profit de la société dénommée BJTEC dont le siège social est situé à Cugand (85610), 19 Hucheloup, représentée par Monsieur et Madame Jacky BARREAU ou à toute autre personne morale ou physique qui viendrait à s'y substituer, moyennant le prix de 30,00 € hors taxes le mètre carré.

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, cède à la société dénommée BJTEC dont le siège social est situé à Cugand (85610), 19 Hucheloup, représentée par Monsieur et Madame Jacky BARREAU, ou à toute autre personne morale ou physique qui viendrait à s'y substituer, un terrain d'une contenance totale d'environ 00ha 12a 04ca à prendre dans la parcelle cadastrée section AE numéro 800p située à Cugand (85610), Zone d'activités Le Bordage II ; cède cette parcelle au prix de 30,0000 € hors taxes le mètre carré :

- Prix d'achat du terrain nu 5,4826 € le m²
- Prix de vente HT 30,0000 € le m²
- Marge HT 24,5174 € le m²
- TVA sur marge 4,9035 € le m²
- Marge TTC 29,4209 € le m²
- Soit un prix de vente TTC de 34,9035 € le m²

Constitue sur cet immeuble un pacte de préférence au bénéfice de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, pendant un délai de dix ans à compter de la signature de l'acte authentique de vente ; dit qu'un état des lieux de la parcelle sera réalisé avant le tout début des travaux de terrassement ; dit que les frais d'acte et tous autres frais (bornage, branchements divers, PRE, etc.) seront supportés par l'acquéreur ; autorise Monsieur le Président à intervenir à l'acte authentique de vente et au besoin à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération et notamment un compromis de vente.

HABITAT

Rapporteur : Damien GRASSET, Président de la Commisison Habitat, Urbanisme et Déchets

DELTDMB_22_203 - Attribution des aides à l'amélioration de l'habitat

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, par délibération du Conseil Communautaire en date du 16 novembre 2020, Terres de Montaigu a validé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH), l'adhésion au programme ECO PASS et le lancement du programme d'aide à la rénovation des façades.

L'ensemble de ces dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat privé sont opérationnels depuis le 1^{er} mai 2021. A ce jour, 734 personnes ont été reçues dans le cadre des permanences. 71 dossiers complets de demande d'aides à l'amélioration de l'habitat ont été déposés depuis le 13 octobre 2022.

Le bureau est invité à approuver la liste des demandes d'aides suivantes :

Aide à la rénovation énergétique dans le cadre de la PTREH					
N° Dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux	Montant Facture HT	Montant subvention
PT637	LIMOUZIN Benoit	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	PAC	12 035,00 €	500,00 €
PT638	MORIN Patrick	L'Herbergement	PAC	10 862,22 €	500,00 €
PT639	ARNAUD Anthony	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	Chauffe-eau thermodynamique	2 855,96 €	500,00 €
PT640	DURAND Alexandra	La Boissière-de-Montaigu	Poêle à granulés	6 940,73 €	500,00 €
PT641	RIVIERE Jacky	Montréverd (Saint-Sulpice-le-Verdon)	Poêle à granulés	9 860,47 €	500,00 €
PT642	PAPIN Serge	La Bruffière	Poêle à granulés	4 924,31 €	500,00 €
PT643	MIGNE Jacky	Montaigu-Vendée (Montaigu)	Poêle à granulés, VMC	9 056,58 €	1 000,00 €
PT644	DUCOIN Denis	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	PAC	10 774,25 €	500,00 €
PT645	GUIBERT Didier	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	PAC	10 730,00 €	500,00 €
PT646	BRILLAUD Colette	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	PAC	10 936,74 €	500,00 €
PT647	BOULET Sandrine	L'Herbergement	Poêle à bois	5 781,98 €	500,00 €
PT648	POGU Yves	Montaigu-Vendée (Montaigu)	Poêle à bois	7 432,21 €	500,00 €
PT649	FAVREAU Gilles	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	PAC	14 482,00 €	500,00 €
PT650	ERCEAU Valérie	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	PAC	12 414,69 €	500,00 €

PT651	FELTRINO Denis	Rocheservière	Poêle à granulés	6 544,59 €	500,00 €
PT652	BOUDAUD Alexis	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Foyer fermé	6 372,29 €	500,00 €
PT653	BACHELIER Armand	Saint-Philbert-de-Bouaine	PAC, Isolation thermique extérieure	51 751,07 €	1 500,00 €
PT654	LAUSSER Stéphane	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	PAC	13 942,41 €	1 000,00 €
PT655	TAILLANDIER Eric	Rocheservière	PAC	13 564,00 €	2 500,00 €
PT656	HUCHET Jeannine	Saint-Philbert-de-Bouaine	PAC	10 190,21 €	1 000,00 €
PT657	MERGNY Michel	Montaigu-Vendée (Montaigu)	Changement des ouvertures	3 174,00 €	500,00 €
PT658	AVISSE Loic	L'Herbergement	Poêle à pellet	4 828,23 €	500,00 €
PT659	BLAINEAU Damien	Rocheservière	Poêle à bois	6 917,57 €	500,00 €
PT660	BOUAUD Christine	Saint-Philbert-de-Bouaine	Insert	6 273,00 €	500,00 €
PT661	ARNAUD Marie-Bernadette	Montréverd (Saint-André-Treize-Voies)	PAC	14 440,49 €	500,00 €
PT662	JARRIGE Olivier	Montréverd (Saint-André-Treize-Voies)	PAC	14 313,70 €	500,00 €
PT663	HERAUD Stéphane	La Bruffière	PAC	10 518,50 €	500,00 €
PT664	MIGNET Gérard	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	PAC	12 317,90 €	3 500,00 €
PT665	MOREAU Jacky	Montaigu-Vendée (Boufféré)	PAC	15 887,00 €	1 000,00 €
PT666	TANGHE Olivier	La Bruffière	PAC	19 842,37 €	1 000,00 €
PT667	HERVOUET Simone	Cugand	Poêle à granulés	5 514,40 €	500,00 €
PT668	BOUREAU Franck	Treize-Septiers	PAC	9 530,42 €	500,00 €
PT669	PIVETEAU Freddy	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	5 765,87 €	500,00 €
PT670	EPIARD Denis	Saint-Philbert-de-Bouaine	PAC	8 920,94 €	500,00 €
PT671	GALLOT Vincent	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à granulés	8 371,47 €	500,00 €
PT672	MOUILLE Ludovic	La Bruffière	Insert	5 432,36 €	500,00 €
PT673	SORIN Marie-France	Saint-Philbert-de-Bouaine	Poêle à bois	5 282,30 €	500,00 €
PT674	GRILLO Gonzalo	La Bernardière	PAC	27 488,94 €	3 500,00 €
PT675	CHARRIER Catherine	Rocheservière	Isolation des combles	5 621,09 €	500,00 €
PT676	GUERY Antoine	L'Herbergement	PAC	11 460,98 €	500,00 €
PT677	RAYNARD Christian	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à granulés	5 989,14 €	500,00 €
PT678	BERTHON Myline	La Boissière-de-Montaigu	Poêle à granulés	9 231,33 €	500,00 €
PT679	GAZEAU Christophe	La Bruffière	PAC	12 056,12 €	500,00 €
PT680	RAPIN Thomas	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	10 001,27 €	500,00 €
PT681	JOYAU Jean-Pierre	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Isolation des combles	3 758,11 €	500,00 €
PT682	MANDIN Thierry	Montaigu-Vendée (Boufféré)	PAC	12 429,12 €	500,00 €
PT683	FLORES Pierrick	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	5 985,77 €	500,00 €
PT684	FOUASSON Mickael	Treize-Septiers	PAC	15 307,43 €	500,00 €
PT685	ALBERT Jean-Paul	Cugand	Insert	3 416,91 €	500,00 €
PT686	CHEVALIER Louis	Montaigu-Vendée (Montaigu)	PAC	9 943,92 €	500,00 €
PT687	BAUDRY Jean-Michel	Saint-Philbert-de-Bouaine	Insert	14 577,58 €	500,00 €
PT688	PAVAGEAU Catherine	L'Herbergement	Poêle à granulés	8 043,24 €	500,00 €
PT689	POIRSON Frédéric	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à granulés	6 919,93 €	500,00 €
PT690	DURAND Odile	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Poêle à bois	5 684,98 €	500,00 €
PT691	GUILLET Maximilien	Montréverd (Saint-André-Treize-Voies)	Isolation des combles, changement d'ouvertures, VMC,	6 754,50 €	1 000,00 €
PT692	GUEYE-MARY Maëlle	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	Poêle à granulés	10 985,25 €	500,00 €
PT693	DAHERON Corinne	Montaigu-Vendée (Boufféré)	PAC	13 801,00 €	500,00 €
PT694	BITOT Dominique	La Bruffière	Poêle à granulés	7 163,05 €	500,00 €
PT695	PICOT Joël	Montaigu-Vendée (La Guyonnière)	PAC	12 302,38 €	500,00 €
PT696	RIGAUD Wilfried	L'Herbergement	ITE, changement des ouvertures	48 009,17 €	1 000,00 €

PT697	GROLLEAU Emilie	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Isolation des combles et plancher	13 260,45 €	500,00 €
PT698	FOREST Michael	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	Poêle à bois	6 351,99 €	500,00 €
PT699	AVICE Flora	L'Herbergement	PAC	5 664,14 €	500,00 €
PT700	BERTRAND Emilie	Saint-Philbert-de-Bouaine	ITE	14 229,79 €	1 500,00 €
PT701	SOULLARD Serge	Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)	VMC, isolation des combles	4 092,86 €	500,00 €
PT702	CHEVOLLEAU Simon	L'Herbergement	Poêle à bois	6 964,93 €	500,00 €
PT703	ETIENNE David	Rocheservière	PAC	16 721,88 €	500,00 €

67 aides pour un montant à payer de 47 000,00 Euros

Aide à la rénovation des façades					
N° Dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux	Montant Facture HT	Montant subvention
FA022	BACHELIER Armand	Saint-Philbert-de-Bouaine	Isolation thermique extérieure bardage composite (ap 1949)	35 905,00 €	1 000,00 €
FA023	BERTRAND Emilie	Saint-Philbert-de-Bouaine	Isolation thermique extérieure finition enduit (ap 1949)	14 229,79 €	1 000,00 €

2 aides pour un montant à payer de 2 000,00 Euros

Aide Eco PASS				
N° Dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux Montant Facture HT	Montant subvention
EC020	LEBOEUF Giovanni	Treize-Septiers	35 000,00 €	1 500,00 €

1 aide pour un montant à payer de 1 500,00 Euros

Aide à l'anticipation de l'adaptation dans le cadre de l'OPAH					
N° Dossier	NOM et Prénom du bénéficiaire	Commune	Travaux	Montant Facture HT	Montant subvention
OP008	CARROI Jocelyne	Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)	Adaptation salle de bain	3 763,69 €	1 129,00 €

1 aide à payer pour un montant de 1 129,00 Euros

Le bureau d'agglomération, à l'unanimité, accepte de mettre en paiement les aides telles qu'elles viennent d'être présentées ci-dessus et donne tous pouvoirs à Monsieur le Président pour réaliser cette opération.

PARTIE 3 : COMMISSIONS A VENIR

COMMISSIONS A VENIR

Commission Culture et Tourisme, le lundi 21 novembre à 18h30

Commission Environnement, Mobilité et Cycle de l'eau, le jeudi 24 novembre à 18h30

Commission Habitat, Urbanisme et Déchets, le lundi 28 novembre à 18h30

Commission Economie, Formation et Innovation, le mercredi 30 novembre à 18h30

Commission Sécurité et Accès des services au public, le jeudi 1^{er} décembre à 18h30

Commission Jeunesse et Sport, le lundi 5 décembre à 18h30

Commission Finances et moyens généraux, le mercredi 7 décembre à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40

Le secrétaire de séance
Damien GRASSET

Le Président
Antoine CHÉREAU